

Frais de matériel des examens de fin d'apprentissage

Prestation : Participation aux frais (≤ 50%)

Bénéficiaires : Entreprises qui présentent des apprenti-e-s aux examens finaux (formation duale)

Démarche : Remplir le formulaire de demande de subvention (disponible auprès du fonds ou sur <http://www.ne.ch/ffpp>)

Cours interentreprises (formation duale — anciennement : cours d'introduction)

Prestation : Participation aux frais d'écolage (≤ 80%)

Bénéficiaires : Entreprises qui doivent assumer tout ou partie des frais des cours interentreprises suivis par leurs apprenti-e-s

Démarche : Remplir le formulaire de demande de subvention (disponible auprès du fonds ou sur <http://www.ne.ch/ffpp>)

Coordinateurs-trices de formation

Prestation : Participation aux frais

Bénéficiaires : Associations

Démarche : Remplir le formulaire de demande de subvention (disponible auprès du fonds ou sur <http://www.ne.ch/ffpp>)

Soutenir l'apprentissage

Exemples d'actions que le fonds peut contribuer à financer

Action collective de perfectionnement professionnel intéressant l'ensemble de la branche

Prestation : Participation aux frais de matériel et d'écolage

Bénéficiaires : Associations

Démarche : Contacter l'administration du fonds

Soutenir la formation continue

Cours et examens selon l'art. 32 OFPr ou préparation à un examen professionnel fédéral (selon la liste des professions de l'OFFT)

Prestation : 1/3 des frais d'écolage, mais au maximum CHF 1'000 par année scolaire

Bénéficiaires : Personnes en formation

Démarche : Remplir le formulaire de demande de subvention (disponible auprès du fonds ou sur <http://www.ne.ch/ffpp>)